**Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE**

**Section de l'Aveyron**

fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr
http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/

Villefranche de Rouergue, le 28/02/2017

Compte-rendu du CTL du 28 février 2017.

Après les lectures des déclarations liminaires dont vous trouverez celle de FO-DGFIP12 ci joint, plusieurs points étaient à l'ordre du jour du CTL dont un seul appelait un vote.

1/ Nouveau règlement intérieur du Comité Technique Local (CTL)

Comme suite à une note nationale du 3 février 2017, donnant un schéma directeur d'un règlement intérieur à décliner en local sans possibilité de modification, la DDFIP12 décline le dit règlement intérieur national localisé à l'Aveyron.

On retient que les droits des suppléants sont réduits à peau de chagrin, que la méthode est unilatérale, sans concertation, avec effet immédiat. La DGFIP change les règles en cours de route au détriment des représentants du personnel qui doivent avoir les moyens d'exercer leur mandat dans des conditions correctes. **L'ensemble des OS a voté contre**.

2/ Bilan de l'évaluation professionnelle 2016 (exercice 2015)

On notera le peu de recours toutes catégories confondues. On ne sait que penser des mentions d'encouragement données en 2016 pour les catégories B alors que pour 2017 il n'y a plus de valorisation. Pour 2017, les agents A et C devront être particulièrement attentifs à cette mention d'encouragement aussi utile que le H de Hawaii.

3/ Présentation du budget départemental 2017

Un grand homme a écrit « c'est au pied du mur qu'on voit le mieux le mur ». Et au-delà du mur, c'est pas le Pérou. En clair, l'exercice de prévision budgétaire est un bricolage qui doit ménager la baisse tendancielle de 200 000€ par an et les abondements budgétaires de fin d'années dont on espère qu'ils permettront de boucler l'exercice et de payer les factures.

Sur l'exercice 2016, le père noël a apporté 300 000€ qui ont permis d'acheter des ordinateurs, véhicules, fauteuils et écrans. Mais au final, le budget baisse et les dindons, ce sont toujours les agents.

4/ Expérimentation nationale d'entraide entre SPF

Le résultat de l'expérimentation est pour le 1er mars. On notera que tout est dans la moyenne. Le SPF de Millau a un délai de 20 jours en publication SPF, Rodez 175 jours et Villefranche 160 jours. Il faut donc atteindre la moyenne et ne pas dépasser 90 jours. Pour ce faire, les SPF en dessous de la moyenne mettront à disposition des autres SPF en moyen deux agents par jour.

5/ Questions diverses

Une fusion de postes comptables de Sévérac et Saint Geniez d'Olt est en discussion pour le territoire des Causses à l'Aubrac.

Une réorganisation de la répartition des communes des postes du Lévézou et d'Argence est également à l'étude (pour le 1er janvier 2018).

Un point d'étape sur le SAR : une progression de 0,4 % du taux de recouvrement et 18000€ de propositions d'admission en non valeur.

Les représentants FODGFiP 12